

COMMUNE DE GIVONNE

COMPTE-RENDU DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

SEANCE DU 03 JUILLET 2017

Nombre de membres
Afférents au Conseil : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la
Délibération : 11

Date de convocation : 29/06/2017

L'an deux mil dix-sept le trois Juillet à 18 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Madame MAHUT Raymonde, Maire,

Présents : Mme Mahut — Mr Lambert - Mr Spazzi – Mr Bertrand - Mme Bosserelle – Mrs Jean — Pelamatti- -Mmes Posta – Martinelli –

Absents excusés : Mme Martins Perrotin - Mme Demissy – Mme Beaumenil

Absente non excusée : Mme HONS

Monsieur JEAN Pascal a été nommé secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la séance du 18 Mai 2017 :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 01

27/2017 : Demande de modification de la semaine scolaire

Le Conseil,

- Considérant les résultats de l'enquête réalisée par les représentants des parents d'élèves de l'école de Givonne auprès des familles faisant apparaître une majorité de demandes au retour à la semaine de 4 jours (88 pour -15 contre sur un 103 réponses)
- Considérant la proposition du conseil d'école du 30 Juin 2017 demandant le retour à la semaine de 4 jours
- Considérant le manque de locaux communaux adéquats pour assurer les Nouvelles Activités Péri éducatives dans de bonnes conditions de sécurité au regard des dispositions du plan Vigipirate renforcé
- Considérant les modalités d'encadrement des NAP inadaptées aux conditions et aux possibilités d'une commune de petite taille comme la nôtre .Cependant pour répondre aux conditions d'encadrement, la commune s'est engagée à financer une formation BAFD pour un agent communal qui s'avère insuffisante pour le nombre d'enfants à encadrer
- Considérant que par manque de personnel suffisamment qualifié, la commune s'est vue refusé l'agrément ALSH par la DDCSPP et par voie de conséquence la participation de la CAF au fonctionnement des NAP et des activités périscolaires soit un manque à gagner de 6 000 € pour la commune

Après en avoir délibéré,

- Demande auprès de l'inspecteur d'académie une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire selon l'organisation suivante :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8 H 30 – 12 H	14 H – 16 H 30
MARDI	8 H 30 – 12 H	14 H – 16 H 30
JEUDI	8 H 30 – 12 H	14 H – 16 H 30
VENDREDI	8 H 30 – 12 H	14 H – 16 H 30

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

28/2017 : Participation financière à la Fédération Départementale d'énergie des Ardennes

Le Conseil,

Autorise Mme le Maire à signer et à mandater toutes pièces relatives à la participation financière dans le cadre des travaux de dissimulation des réseaux Rue de la Bergère pour un montant de 4 556.25 € et Rue sur le sable pour un montant de 3 085.62 € .

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Informations diverses :

Madame le Maire informe le Conseil :

- de la mise en sécurité d'un bâtiment à Haybes suite à l'effondrement de la toiture.
- Du changement d'horaire de la commémoration du 14 Juillet qui aura lieu à 11 H 15 au monument aux morts